



Bernard Carayon

« La guerre économique, c'est la guerre des temps de paix »

Dans une famille politique parfois un peu béate devant la mondialisation libérale, l'ancien député de droite

Bernard Carayon a porté une voix plus réaliste : la vie en elle-même est un constant rapport de force, et la vie économique ne fait pas exception. Face à l'agressivité américaine et chinoise, il faut faire preuve de réalisme et dépasser les dogmes idéologiques du libre-échange pour muscler son jeu.

Vous êtes celui qui a conceptualisé, au début des années 2000, les notions de guerre économique et de patriotisme économique. On n'en parlait pas avant, dans le débat politique ?

Sur le plan politique, l'expression de « patriotisme économique » a été utilisée pour la première fois par Lionel Jospin peu après l'attaque du 11 septembre 2001. Le gouvernement français, comme beaucoup de gouvernements occidentaux, craignait que

cet attentat n'entraînant un effet dépressif sur l'économie, mais il en limitait le sens à l'achat de produits français, à une stratégie de consommation, tandis que moi, je l'ai conçu dans une stratégie de production et d'indépendance.¹ L'expression de « guerre économique » avait été employée dans les années 1970 par un homme à qui je voue une grande admiration, Bernard Esambert, conseiller industriel de Georges Pompidou, mais elle n'avait rencontré qu'un succès d'estime. Le seul homme politique qui ait utilisé l'expression de « guerre économique », et qui l'ait utilisée intelligemment, c'est François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français* de la campagne présidentielle de 1988. Le long passage qu'il y consacre, et qui a été évidemment ignoré des bien-pensants, est tout à fait remarquable (voir p. 40). Il avait parfaitement compris que la guerre économique, c'est la guerre des temps de paix, et c'est aussi, parfois, la guerre entre « amis ». Ce qui fait litière de la pensée libérale orthodoxe, le célèbre « doux commerce » de Montesquieu, qui est une véritable fumisterie² !

Pourquoi cela ?

Parce que les relations économiques ont toujours été animées par un esprit de conquête ! Oubliant cela, on a vécu sur un mirage : l'ouverture des marchés permettrait, à travers la libre circulation des hommes, des idées, des technologies et des capitaux, de garantir une prospérité partagée. C'est une pure vision idéologique portée par les libéraux de gauche comme de droite. L'idéologie libre-échangiste relève du rapport de force, que l'on peut légitimement appeler guerre, une expression taboue, chez nous, quand nos concurrents ne se payent pas de mots. Souvenez-vous de Carla Hills, la représentante au commerce des États-Unis, déclarant, au début des années 1990, alors que s'engageaient les négociations pour la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), que les Américains ouvriraient les marchés, si nécessaire, « à la barre à mine³ » !

Comment en êtes-vous venu à prendre conscience des carences françaises dans ce domaine ?

En 2003, Jean-Pierre Raffarin, alors Premier ministre, me confie une mission sur les questions dites d'intelligence économique. Je mobilise

plusieurs hauts fonctionnaires pour accéder aux informations utiles dans un certain nombre de ministères qui me paraissent fondamentaux sur ce sujet (Finances, Intérieur, Affaires étrangères, Défense) et d'hommes et de femmes du secteur privé.

Nous commençons les auditions : la moitié des dirigeants des entreprises du CAC 40, tous les responsables des administrations régaliennes, les patrons des laboratoires de recherche et des services de renseignement, etc., soit quatre cents auditions en quatre mois et demi ! On a même auditionné deux représentants du cabinet Kroll, société privée d'espionnage américaine, et j'ai cru que l'un de mes collaborateurs, commissaire de la DST, allait leur passer les menottes !

Très rapidement, des mots terribles reviennent, y compris dans la bouche de personnalités réputées très prudentes dans le langage : « Les Américains, il n'y a pas plus enfoiré qu'eux », « Les Allemands sont les rois de l'hypocrisie et du "métier" en matière de corruption ». L'expression de « guerre économique » revient sans arrêt. La porosité de nos dispositifs juridiques et la pauvreté de nos instruments financiers sont soulignées. Bref, l'absence de politique publique est déplorée : elle sera ma réponse à la guerre économique.

À partir de là, on va lever un certain nombre de problématiques qui, à l'époque, constituent de véritables tabous de la pensée politique et économique française, le premier étant l'existence d'une guerre économique entre les entreprises françaises et les entreprises étrangères, tout particulièrement américaines.

Ce qui pose la question, pas si simple, de la nationalité de l'entreprise...

En effet et c'est le deuxième tabou qu'on va faire sauter. La nationalité de l'entreprise n'est pas qu'un sujet pour juristes, c'est une notion politique : est nationale une entreprise qu'un gouvernement considère comme une entreprise nationale. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Présenté comme cela, cela paraît évident...

Pas à l'époque et pas encore maintenant ! Je me souviens qu'un jour, à l'occasion d'une conférence que j'avais faite à l'ENA, un élève aussi arrogant

que la moyenne m'avait dit : « Mais enfin, monsieur le député, comment peut-on parler d'entreprise nationale à l'heure de la mondialisation ? » Je lui avais répondu : « Monsieur, vous êtes sûrement très intelligent puisque vous êtes là, mais partout où je passe, il y a un con pour me poser cette question et aujourd'hui, le con, c'est vous ». Rires à la fois de complaisance et de gêne de ses congénères, puis j'avais ajouté : « Nous sommes tellement habitués, nous Français, à raisonner de manière complexée et donc atypique sur ce sujet comme dans d'autres domaines que je ne m'étonne pas de votre question, mais je vous précise qu'aucun Américain ne se demande si une entreprise américaine est vraiment américaine, de même que les Britanniques savent parfaitement ce qu'est une entreprise britannique ! ».

La nationalité de l'entreprise est une question politique. La preuve, c'est qu'en cas de tension diplomatique entre la France et les États-Unis, comme cela fut le cas au sujet de l'Irak, la première représaille est un boycott des entreprises tenues pour françaises. En l'occurrence, c'est Sodexo qui avait été ciblée, même si celle-ci avait des milliers de cuisines aux États-Unis sur lesquelles flottait le drapeau américain, avec des employés américains et livrant une nourriture américaine, c'est-à-dire très moyenne. Mais Sodexo était à la veille de remporter le marché du Pentagone ! Le boycott va faire florès mais c'était bien la preuve de la signature de la nationalité de l'entreprise.

Je rappelle que lorsqu'un président de la République emmène avec lui un chef d'entreprise pour vendre des trains à l'étranger, c'est le président d'Alstom qui l'accompagne et non pas le président de Bombardier, qui a des employés en France mais qui est canadienne.

Quitte à me faire, moi aussi, traiter de con, qu'est-ce qu'une entreprise française lorsque la moitié du capital des entreprises cotées au CAC 40 est détenue par des fonds étrangers ?

La propriété du capital est évidemment une question majeure mais ce

qui prime, c'est le caractère national des décisions prises par les dirigeants. Quand Jean-François Dehecq en était le président, Sanofi avait un actionariat dispersé, mais sa stratégie a toujours privilégié les intérêts français, y compris en maintenant en France ses centres de recherche, quand certains de ses successeurs ont fait le choix de les délocaliser. Ce qui compte, c'est en quelque sorte l'âme de l'entreprise. Personne ne contestera, à ce titre, le caractère très français du groupe Michelin qui a pourtant un actionariat étranger important.

J'imagine que, dans votre approche, il y a les entreprises stratégiques et celles qui ne le sont pas ?

En effet et, à l'époque, on ne distinguait pas les entreprises relevant de l'économie de marché classique de celles relevant de secteurs stratégiques.

« L'absence de politique publique est déplorée : elle sera ma réponse à la guerre économique. »

Bernard Carayon

J'appelle secteurs stratégiques ceux dans lesquels les dépendances sont insupportables pour le pays et où doit s'affirmer le principe de souveraineté, c'est-à-dire de liberté de nos choix industriels. Ce sont bien sûr les domaines de la défense et de l'énergie, mais c'est aussi l'aéronautique et le spatial, parce que ces activités ont en commun d'être civilo-militaires, d'être cofinancées par le public et par le privé, et que, par exemple, les commandes électriques du Rafale sont utilisées sur des avions de ligne. Tout le domaine spatial est lui aussi à perspective double : il sert aussi bien à guider les voitures dans le fond de la Creuse que pour identifier un groupe d'islamistes dans le Sahel.

Autre exemple : l'industrie pharmaceutique. Parce qu'en cas d'épidémie, si on se trouve dépendant de fournis-

seurs étrangers, on se retrouve dans une situation gravissime. Or 80 % des produits actifs de nos médicaments sont aujourd'hui

fabriqués à l'étranger ! L'industrie pharmaceutique est destinée à remplir les besoins nationaux. Quand les Chinois ont été victimes d'une crise sanitaire il y a une quinzaine d'années, ils ont tout de suite compris : ils ont créé une industrie nationale du vaccin – ils l'ont montée d'ailleurs en six mois ! – pour être en capacité de vacciner les 100 millions de Chinois qui comp- taient, c'est-à-dire les plus riches.

Autre secteur évident : les technologies de l'information et de la communication. On en sait plus aujourd'hui sur un individu par Google que par les services de renseignement ! Ces technologies ruinent aujourd'hui la notion de secret – secret d'État, secret des entreprises, secret des affaires, secrets de l'individu – et posent donc un problème sociétal immense.

Sans parler de tout ce qui tourne autour de la recherche sur les OGM, les biotechnologies, etc. Sans oublier non plus qu'il y a des secteurs stratégiques qui relèvent de caractéristiques nationales : le cacao pour la Côte-d'Ivoire, le phos-

phate pour le Maroc, l'eau pour la Jordanie.

Dans ces secteurs-là, l'État doit donc intervenir ?

Dans ces secteurs, il y a nécessité d'une politique publique d'intelligence économique, que j'ai été le premier à définir autour de quatre piliers : la protection, l'accompagnement sur les marchés internationaux, l'influence auprès des organisations internationales, la formation. Ces quatre piliers ont été repris par les Premiers ministres successifs et c'est une victoire car, à l'époque, l'expression même de « protection des entreprises » était presque satanique. Pierre Méhaignerie, qui était alors président de la commission des Finances, m'avait dit : « Bernard, dans le fond, tu n'es qu'un colbertiste ! » J'avais pris ça évidemment pour un compliment...

Qui dit protection dit protectionnisme ?

Non. Cela veut dire défense et protection de nos intérêts dans le respect de la réciprocité commerciale. La réciprocité, ce n'est pas autre chose que la courtoisie et le respect du droit international. Même si le protectionnisme a un côté chatoyant et qu'il apparaît comme

le mot de la révolution dans un univers intellectuel qui a bien besoin d'un changement de paradigme, il n'est pas de nos intérêts dans un pays où 25 % de nos emplois dépendent de l'étranger. Pour être protectionniste, il faut être américain, c'est-à-dire qu'il faut être dominant dans tous les domaines.

Alors quoi ?

Une volonté et des décisions politiques !

En 2003, j'avais préconisé la création d'une sorte de fonds souverain, un fonds à capitaux mixtes adossé à la Caisse des dépôts. Nicolas Sarkozy l'a réalisé sous la forme du Fonds stratégique d'investissement doté de vingt milliards de capitaux (douze en participation et huit en capitaux propres). Il a créé un conseil d'orientation stratégique présidé par Jean-François Dehecq, vrai patriote et capitaine d'industrie comme il y en a peu en France, et j'ai été nommé auprès de lui avec quelques autres personnalités dont Jean-Christophe Le Duigou, le numéro deux de la CGT, un cégétiste de très grande qualité qui avait parfaitement compris les enjeux de ce fonds souverain. Pendant deux ans et demi, nous avons contribué à sauver au moins 200 000 emplois industriels en France. Vous en avez entendu parler ? Non, pourtant nous l'avons fait, dans le silence absolu des médias...

Puis le FSI est devenu la BPI... Elle investit principalement dans des entreprises qu'il faut défendre au nom de logiques territoriales ou politiques, mais pas stratégiques.

Vous écriviez aussi, en 2014, que « le vrai problème est aujourd'hui européen » et qu'il ne faut pas hésiter à « s'asseoir sur les traités »⁴ Vous le pensez toujours ?

Bien sûr ! Et ce n'est pas compliqué : le très libéral Nicolas Sarkozy y est bien parvenu ! Lors de la crise financière de 2008, le système financier a été au bord du collapse. Qu'a fait Sarkozy ? Avec le Premier ministre britannique, il a monté en quelques jours un plan de consolidation des banques (en fait un emprunt) de 360 milliards. Ce plan d'aide publique était en contradiction totale avec les traités européens. Qu'a fait la Commission ? Rien. Qu'a dit la Commission ? Rien. Ce qui veut dire deux choses. La première, c'est que quand il y a une crise de cette ampleur,

LATÉCOÈRE POURRAIT DEVENIR AMÉRICAIN !

Depuis 1917, l'équipementier Latécoère fait la fierté de Toulouse où Pierre-Georges Latécoère a construit les fameux bi-plans sous licence Salmson, à la demande des armées. Ce fut l'épopée mythique de l'aéropostale et de ses héros Guillaumet, Mermoz et Saint-Exupéry à bord des hydravions Latécoère 28. La première traversée commerciale de l'Atlantique-sud en 1930, entre Saint-Louis et Natal, est restée dans les mémoires.

Forte de plus de 5000 salariés, l'entreprise centenaire est restée à la pointe de la technologie : câblages aéronautiques de nouvelle génération, fuselages, portes étanches pour ses prestigieux clients, Airbus, Bombardier, Boeing, Dassault, Mitsubishi... Sa dernière innovation consiste à éliminer les câbles en cuivre au profit de l'optique afin d'optimiser la connectivité en vol avec un échange de données multimédias à très haute vitesse.

Searchlight Capital Partners, fonds d'investissement américain, a flairé la bonne affaire et annonce une OPA « amicale » pour l'automne. Le fonds valorise Latécoère à 365 millions d'euros et détient déjà 26 % du capital via des titres rachetés au printemps. En passant la barre des 50 % du capital, il pourrait prendre les commandes de l'entreprise et peut-être délocaliser la production en Inde et en Bulgarie, prélude à un dépeçage industriel et technologique. Une fois l'entreprise restructurée, la revente serait assurée avec un solide bénéfice pour les actionnaires du fonds.

L'équipementier a demandé un rapport d'expert indépendant et rappelé que l'OPA reste subordonnée à l'obtention des autorisations réglementaires et administratives requises pour une telle opération. Mais, au regard des précédents chez Alstom, Technip et Lafarge, la communication d'entreprise peine à rassurer. La BPI, qui a participé à un crédit-bail de plus de 12 M€ pour installer une usine de nouvelle génération à Toulouse, l'année dernière, devrait surveiller de près l'opération. ♦ **Hadrien Desuin**



elle n'a pas de solution. La deuxième, c'est que quand on la viole de manière légitime, si je puis oser cette expression, elle ne crie pas. En général, cette règle n'est valable que pour les Constitutions. Victor Hugo avait dit : « *Les Constitutions sont faites pour être violées, car elles ne crient pas* ». Eh bien ! la Commission européenne, c'est pareil.

La Commission est-elle si néfaste pour notre industrie ?

La politique de la « concurrence libre et non faussée », la restriction à la constitution de groupes mondiaux, le refus des aides publiques aux entreprises ont tué l'industrie européenne. En trente ans, la part de l'industrie dans le PIB français est passée de 22 % à 12 %. Même l'Angleterre, qui avait été paraît-il « *thatchérisée* » sur ce plan, est à 14 %. Ne parlons pas de l'Allemagne : elle est au-delà de 20 % !

Donc oui, la Commission a interprété, au-delà des textes, les traités européens. Elle dit, pour se défendre, qu'elle n'a refusé qu'une vingtaine d'opérations de concentration ; mieux vaut en rire qu'en pleurer ! L'effet dissuasif est évidemment très important et beaucoup d'opérations ne se font pas parce que les acteurs savent qu'ils vont se faire retoquer par la Commission. Elle a tué l'industrie française, elle l'a livrée à ses concurrents et elle a fait de l'Europe le seul territoire économique au monde ouvert et offert aux prédateurs du monde entier.

Par dogmatisme ? Soumission à des intérêts extra-européens ?

Lorsque l'affaire Edward Snowden a éclaté, j'ai été ravi qu'il fasse découvrir à l'opinion publique internationale l'ampleur

de l'espionnage industriel et politique américain, et en particulier de l'espionnage des amis et des alliés serviles des États-Unis. Baudelaire disait : « *La plus belle des ruses du diable est de vous persuader qu'il n'existe pas*. » Snowden a apporté la preuve de l'existence du diable. Merci.

Rappelez-vous la réaction, grotesque, du président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso, qui a invité la Commission à « créer une commission » sur le sujet. Il ne faut pas s'étonner si Barroso a été ensuite recruté par Goldman Sachs, qui a contribué au maquillage des comptes publics de la Grèce, ce qui a coûté très cher en abandon de créances pour les entreprises européennes, et notamment françaises, puisque c'est une affaire qui nous a coûté environ 20 milliards. On comprend mieux à travers son exemple ce que signifie l'expression de Julien Benda « *trahison des clercs* ».

On pourrait parler aussi du patron de la Banque centrale européenne, le Français Jean-Claude Trichet, qui a été recruté par le gestionnaire d'actifs américain Pimco. Ou de la commissaire européenne à la Concurrence, la Néerlandaise Neelie Kroes, qui a intégré le Comité de conseil en politique publique de l'entreprise Uber.

Vous êtes-vous directement heurté à des lobbies ?

J'ai dû batailler pendant des années contre des gens qui considéraient, souvent par pure naïveté, que les Américains ne pouvaient pas être des adversaires puisque c'étaient des amis avec lesquels on n'avait jamais été en guerre, oubliant qu'on avait toujours été en guerre économique avec eux, mais aussi contre des lobbies extrêmement puissants. Un seul exemple. En 2004, je rédige un rapport qui s'appelle « *Pour une stratégie de sécurité économique nationale* ». Dans l'introduction, je dis que les Américains sont en train de constituer un groupe réunissant des entreprises leur permettant de maîtriser l'information stratégique avec Mercer, l'un des premiers cabinets de consultants économiques au monde, Kroll, fondée par un ancien de la CIA employant dans son entreprise 90 à 95 % d'anciens de la CIA ou du MIS britannique, et Marsh & McLennan, un cabinet de courtage d'assurances. Or le courtage d'assurances, c'est un vrai métier stratégique. On peut mentir à son avocat, on ne peut pas mentir à son courtier d'assurances qui connaît le périmètre de vos intérêts et donc de vos

vulnérabilités.

Et là, quelle n'est pas ma surprise de recevoir une lettre de Raymond Barre, dans laquelle il me dit que je porte atteinte aux intérêts d'une entreprise « *dont, en France, tous les personnels sont français* ». Surprise décuplée quand je vais découvrir que Raymond Barre est membre du board mondial de Marsh ! Il avait été recruté par les Américains et personne ne le savait !

« La commission a tué l'industrie française, elle l'a livrée à ses concurrents et elle a fait de l'Europe le seul territoire économique au monde ouvert ».

Bernard Carayon

Je n'ai évidemment pas changé un iota du rapport et j'ai reçu la visite d'un homme à la fois patelin et menaçant, « souhaitant » que dans une seconde édition, tout cela soit gommé. J'ai envoyé une lettre au président de l'Assemblée nationale pour lui demander ce qu'il pensait du respect de la déontologie de l'ancien Premier ministre à l'égard d'un parlementaire, il ne m'a jamais répondu.

Depuis 2003, où en sommes-nous ?

Il y a eu des progrès dans les prises de conscience des chefs d'entreprise, même si les efforts en matière de cybersécurité sont insuffisants, mais ce n'est qu'une facette. Nous n'avons toujours pas les outils pour pouvoir nous opposer à des OPA non désirées alors même que 40 % des entreprises du CAC 40 sont aujourd'hui « opéables » par des acteurs étrangers. En matière de secret des affaires, ô combien primordial, j'ai montré à l'envi à quel point nous étions victimes de l'extraterritorialité du droit américain et combien la raquette de protection juridique des entreprises était trouée. Rien n'a évolué, et cela pour des raisons politiques qui échappent à l'entendement.

Pour faire face, d'un côté, au vol de secrets commerciaux, scientifiques, industriels, etc., et, de l'autre, aux procédures impériales du droit américain, appelées « discovery », en vertu desquelles un juge américain peut demander des millions de mails à n'importe quelle entreprise, j'avais trouvé un dispositif juridique permettant d'y faire obstacle. J'avais fait voter le texte à l'unanimité de la commission des lois, puis ensuite à une très large majorité en séance, mais c'était deux mois avant la présidentielle de 2012, ce qui ne m'a pas permis de faire passer le texte au Sénat, et il a été ensuite englouti dans les sables sous la présidence de Hollande.

Sans entrer dans les détails, au final, et par le biais d'une transposition du droit européen, la France a choisi la voie civile plutôt que la voie pénale, ce qui est une erreur stratégique totale du gouvernement et une nouvelle capitulation face aux Américains.

Quand Emmanuel Macron justifie la transition énergétique par la volonté de se défaire de la dépendance vis-à-vis des pays producteurs d'énergies fossiles, « construire notre indépendance » et rebâtir « notre véritable souveraineté », vous devez être content ?

Vous plaisantez ? Pour développer la voiture électrique – comme toutes les technologies dites de rupture qui sont utiles pour le GPS, les téléphones, la reconnaissance faciale, etc. –, il faut impérativement utiliser des minerais très particuliers, qu'on appelle « les terres rares ». On en a ? On n'en a pas ! Et voilà justement un parfait exemple de guerre économique rondement menée par la Chine avec cette vision à long terme qui fait sa force.

Les dirigeants chinois savent, eux, que chaque fois qu'il y a une mode économique, c'est qu'il y a des intérêts américains extrêmement puissants derrière ; il n'y a pas d'exception à la règle. Il n'y a pas de thème qui surgisse dans l'opinion publique internationale qui n'ait été poussé par des intérêts anglo-américains. Et qui servent d'abord leurs intérêts. Alors qu'a fait la Chine ?

Comprenant parfaitement les enjeux géostratégiques de la « green economy » ainsi que des technologies de rupture, elle s'est fixé un objectif : construire une industrie qui la mette à l'abri de toute dépendance étrangère. Elle a doté



1. « Face au terrorisme et aux désorganisations qu'il cherche à provoquer, il y a une responsabilité presque civique des chefs d'entreprise : ils doivent eux aussi résister à l'intimidation et soutenir l'activité économique. Faisons preuve, tous ensemble, de patriotisme économique » (Lionel Jospin, 27 septembre 2001).

2. « Le commerce guérit des préjugés destructeurs et c'est presque une règle générale que, partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces » (Montesquieu, in *De l'Esprit des lois*, IV, XX: Commerce, paix et moralité).

3. « Nous ouvrirons les marchés étrangers avec une barre à mine où cela est nécessaire, mais avec une poignée de main toutes les fois où cela est possible » (Carla Hills, 1991).

4. « Défense et illustration du patriotisme économique », par Bernard Carayon et Quentin Jagorel, in *Le Monde* du 3 juillet 2014.

REQUIEM POUR BATAVILLE

De 1931 à 2001, la ville d'Hellocourt, en Lorraine, vivait en harmonie avec la marque de chaussures Bata, à tel point qu'on finit par la surnommer Bataville. Quotidiennement, des milliers d'ouvriers se pressaient devant les grilles de l'usine, fiers de fabriquer des chaussures de qualité, vendues à bon prix, qui s'exportaient dans le monde entier. Quand Thomas Bata, entrepreneur tchèque inspiré par le fordisme, fonda Bataville sur le domaine d'Hellocourt, il bâtissait une utopie entrepreneuriale en Moselle : une ville-usine isolée et autosuffisante, composée d'un centre de production à la pointe du progrès, d'une cité ouvrière tout confort et de salariés dévoués pour la cause. Le rêve futuriste de monsieur Hulot en actes. La fermeture de Bataville en 2001 a donc été lourde symbolique dans le processus de désindustrialisation de la France. Les manifestations ont duré six mois pour empêcher que Bata ne s'en aille. Rien n'y a fait : la cité a dû fermer ses portes face à la concurrence asiatique.

Aujourd'hui, Hellocourt ne s'est pas relevée de la fermeture. Des maisons sont toujours inoccupées. Dans l'usine, des bâtiments entiers sont restés inchangés, déployant leurs lourdes silhouettes fantomatiques. Témoin d'une époque qui refuse toujours de s'effacer pour faire place à un nouveau projet, la grosse horloge de l'usine affiche toujours 13h42... Demain, la ville sera peut-être un musée à ciel ouvert de la fin de l'industrie française, voire un parc d'attractions de type Westworld.

◆ **Gabriel Robin**

cette stratégie de moyens financiers colossaux (1 000 milliards de dollars!), après quoi elle s'est demandé ce dont ces industries d'avenir auraient besoin. Et là, ils ont cartographié les besoins en terres rares. Ils ont regardé où il y en avait et ils se sont jetés sur l'Afrique comme la vérole sur la bas-clergé, concluant toute une série de contrats léonins avec des gouvernements africains pour exploiter ces minerais stratégiques. Résultat: ils maîtrisent 90 % des terres rares dans le monde. Et maintenant tout l'Occident est dépendant des terres rares chinoises.

Vous pensez que nous avons les moyens de mener de semblables projets ?

Le problème de notre politique publique d'intelligence économique est qu'elle est restée une politique de chefs de bureau. Il faut que cette politique vienne du chef de l'État et que son impulsion soit coordonnée dans un conseil de sécurité placé auprès de lui et constitué d'une équipe de husards issus de ministères de souveraineté. Avec, à sa tête, un homme qui ait de l'autorité personnelle, la confiance du président, et, si possible, l'expérience des affaires ou du monde du renseignement. Sinon ça ne peut pas marcher. Pourquoi? Parce que la plupart des sujets relèvent d'une faiblesse diplomatique de la France.

Ç'a été le problème de Jacques Chirac comme de Nicolas Sarkozy, et *a fortiori* de François Hollande: ils n'ont pas voulu comprendre que la protection de nos entreprises et la conquête de marchés procédaient d'un bras de fer avec, notamment, l'« ami historique », et maintenant avec la Chine dont l'image est particulièrement soignée par un ancien Premier ministre français.

Au final, on a cédé aussi bien devant les parangons du libéralisme que devant les régimes de tradition autoritaire. Comme quoi la question de la souveraineté n'est pas anecdotique: derrière, il y a la notion d'indépendance, donc de liberté. L'économie sans la politique, ça n'a pas de sens. ♦ **Propos recueillis par Bruno Larebière**



Lettre à tous les Français

Dans son entretien, Bernard Carayon fait référence à la *Lettre à tous les Français* publiée par **François Mitterrand** le 7 avril 1988 pendant la campagne présidentielle. Dans une pure tradition colbertiste, l'ancien président de la République y vante les mérites d'une stratégie industrielle qui permettrait à l'économie française de s'imposer dans la compétition mondiale. **Extraits.**

LA GUERRE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Il est temps [...] de prendre la mesure de l'enjeu. Considérons l'économie mondiale : on n'y voit qu'un champ de bataille où les entreprises se livrent une guerre sans merci. On n'y fait pas de prisonnier. Qui tombe, meurt. À l'instar de la stratégie militaire, le vainqueur s'inspire toujours de règles simples : la meilleure préparation, les mouvements les plus rapides, l'offensive sur terrain adverse, de bons alliés, la volonté de vaincre.

Appliquons ces principes à notre propre économie. La meilleure préparation conduit à disposer d'un plus grand nombre d'hommes et de femmes hautement qualifiés (la formation) et d'un armement industriel et scientifique supérieur à celui d'en face (la recherche). L'économie a besoin de savants. Les mouvements les plus rapides s'obtiennent par une créativité incessante. L'invention, l'innovation provoquent la surprise et donnent l'avantage (technologies de pointe). L'offensive sur le terrain adverse signifie que, pour survivre, on ne peut rester chez soi, que la conquête des marchés extérieurs protège le marché intérieur (exporter, s'implanter à l'étranger). De bons alliés, on n'en trouve pas beaucoup. N'oublions pas que la guerre est totale et qu'elle est générale.

Mais il est des intérêts communs, des ententes obligées, une marche de l'Histoire. Des liens multiples nous unissent déjà à nos proches voisins. Renforçons-les (construire l'Europe). Enfin, la volonté de vaincre. On la puise dans la certitude que rien n'est négligé, ni la formation, ni la recherche, ni l'innovation, ni l'occupation du terrain, ni les réserves, ni les renforts. Et surtout dans la cohésion du corps de bataille, je veux dire, abandonnant la paraphrase, dans la cohésion sociale au sein de l'entreprise (le dialogue et le partage). J'espère que la comparaison ne vous paraîtra pas forcée. Je l'ai faite parce que, nous, Français, devons savoir ce qui nous attend si nous n'y prenons garde. On ne gagne que par l'effort. Le relâchement ne pardonne pas. Il y va du sort du pays.

LA FRANCE, SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Mais ce que je viens d'écrire ouvre une autre discussion : que sont, que doivent être, dans ce combat les rôles respectifs de l'État et de l'entreprise ? S'opposent-ils ? Se conjuguent-ils ? Leur dualité nuit-elle au succès commun ? L'opinion que j'en ai se fonde sur l'expérience. Le public et le privé ne peuvent être dissociés car l'économie française est mixte par nature. L'accès à la compétitivité internationale serait le plus souvent interdit aux entreprises sans la promotion des technologies avancées que l'on doit à l'État. [...]

Les retombées de la recherche [...] servent indifféremment aux entreprises publiques ou privées. Songeons que les sociétés américaines de construction d'avions comme Boeing, modèle du grand capital fier de l'être, reçoivent 73 % de crédits d'État pour leurs études et recherches. Aux États-Unis ! Dans le sanctuaire de l'économie libérale ! La plupart des géants de l'industrie américaine sont dans ce cas. Il en va de même en Europe. Au Japon. Et en France. 37 % de la dépense de recherche des États membres de l'OCDE, c'est-à-dire des plus puissants pays industriels de la planète, sont destinés aux entreprises privées. Une forte part de la recherche des sociétés françaises Matra, Dassault, Thomson, CGE est financée sur fonds publics. [...] Cette contribution de l'État à l'industrie privée ne me scandalise pas. Au contraire. Mais j'estime que l'emploi de ces milliards payés par les contribuables mérite d'être suivi de plus près par l'État.

Vous connaissez la querelle du « tout État » et du « moins État ». Eloignons-nous des excès de langage habituels à ces sortes de controverses. Il y eut des périodes où il fallait lutter contre le « tout État », envahissant, ennemi des différences, ignorant l'âme des choses et des gens. Il est aussi des périodes - où nous sommes - où

il convient de se méfier du « moins État » qui glisse vite au « pas d'État du tout » alibi des affaires qui ne supportent pas la lumière du jour, invitation aux razzias officielles sur le patrimoine national. On pense aux choix des « noyaux durs ».

L'ENTREPRISE ET L'ÉTAT

Ne croyez pas que ce soient les socialistes qui aient inventé l'étatisme. Il existait bien avant eux. De l'ancienne monarchie à la fin de la III^e République, l'État, puissant et rassembleur, apparaissait comme l'instrument privilégié de l'unité française. L'école publique a fait le reste qui a répandu l'usage de notre langue alors que jusqu'aux années 1880, les deux tiers de nos compatriotes ne la parlaient pas. Ajoutons que la classe dirigeante issue de la première révolution industrielle, celle du XIX^e siècle, a fait de l'État sa chose en le plaçant à son service, tandis que la haute administration rangeait la France et les Français dans ses tiroirs. On réglait de Paris les affaires de Landerneau. On se cooptait, on se succédait à l'intérieur des mêmes sphères. C'est le dirigisme qui a inventé le contrôle des prix, le contrôle des changes, le contrôle du crédit, le règne des circulaires, les échafaudages de procédures, l'anonymat des hiérarchies, les cloisonnements à l'infini. [...]

Vous trouverez peut-être contradictoire la double démarche qui nous a conduits en 1981 à élargir le champ du secteur public par des nationalisations tandis que, par la décentralisation, nous avons multiplié les contre-pouvoirs destinés à tenir tête à la même puissance publique. Je vous demande plutôt d'y voir une cohérence. Elle procédait à la fois de l'idée qu'il était normal de transférer à la Nation des entreprises qui ne vivaient que de l'État ou qui ne produisaient que des biens nécessaires à la Nation, et de l'idée qu'étendre le pouvoir de l'État devait être compensé par de nouvelles institutions. Aussi n'avons-nous pas seulement fait éclater le pouvoir politique entre l'État et les collectivités locales, mais encore tenté d'offrir aux entreprises des partenaires à leur niveau, capables de décider avec elles, d'organiser entre elles une stratégie économique. Quoi qu'il en fût, les nationalisations ont économiquement et financièrement réussi. Elles ont sauvé celles des grandes entreprises que leurs propriétaires privés avaient saignées à blanc et que, faute de projet, certains s'apprêtaient à vendre à des multinationales étrangères. Leur valeur marchande a doublé, triplé en cinq ans, ce qu'a amplement démontré leur prix de vente à l'heure des privatisations. Elles ont servi à remodeler les secteurs en crise et ont constitué un fer de lance qui nous manquait. Je continue de regretter qu'on n'ait pas créé à l'époque, à partir de capitaux publics, un secteur puissant de la machine-outil, dont l'absence aujourd'hui est cruellement ressentie par notre économie. [...]

Le public et le privé ne peuvent être dissociés car l'économie française est mixte par nature. L'accès à la compétitivité internationale serait le plus souvent interdit aux entreprises sans la promotion des technologies avancées que l'on doit à l'État.

Une question d'Albert du Roy à Michel Rocard, lors d'une récente émission télévisée d'Antenne 2, a bien cadré le débat : « Où se trouve l'influence, demandait du Roy, que l'État socialiste ou l'État social-démocrate veut exercer sur le monde de l'entreprise, de l'industrie, de la finance pour mener sa politique, sa stratégie industrielle ? » À quoi Michel Rocard répondait : « Dans la fiscalité, dans le crédit, dans les négociations des accords internationaux, dans la participation financière aux grandes aventures industrielles de long terme, qui, sans fonds publics, ne se font pas : l'espace, le nucléaire civil éventuellement, l'aviation lourde, Airbus, l'exploration des fonds marins, les biotechnologies et puis, dans les contrats de recherche... » J'ajouterais, mais Michel Rocard l'a observé ailleurs, que l'anarchie financière, les OPA sauvages [...] justifieront l'intervention régulatrice de la puissance publique. Quant au plan, ce moyen pour la Nation de ramasser ses forces autour d'objectifs dominants, on lui restituera l'esprit et les moyens de la mission confiée naguère à Jean Monnet par Charles de Gaulle. ♦